

**COMPTE-RENDU SOMMAIRE**  
**DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**

**DU 24 MARS 2023**

*Le vingt-quatre mars deux mille vingt-trois*

*Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Guy DECELLE, Maire de la Commune.*

*Date de convocation du Conseil Municipal : 20 mars 2023*

**Présent(e)(s) :** DECELLE Guy, VERGNION Philippe, CHABOT Jean-Michel, CHAIGNAUD Éric, COUSSEAU Stéphanie, BARBOT Jean-Pierre, BOIBELET AVRIL Elsa, BEULZ Loïc, DÉNOUE Joël, , MOUNIER Marlène, MARTY Didier, COUSSEAU Hervé, CATINOT Isabelle, NEBOUT Franck et TEXIER Isabelle.

**Pouvoir(s) :** BOULLAULT Angèle à BEULZ Loïc, CADORET Anita à CHAIGNAUD Éric, MEIGNEIN Christine à CATINOT Isabelle,

**Excusée :** LASNIER Isabelle

**Nombre de conseillers :** - En exercice : 19 - Présents : 15 - Votants : 18

**Secrétaire de séance :** MOUNIER Marlène

**Résumé des décisions prises**

- Approbation à l'unanimité du compte rendu de la réunion du 24/02/2023.
- Le Conseil prend acte du rapport du Maire relatif aux décisions prises par délégations du Conseil.
- Le Conseil prend acte du rapport d'activités 2022 du Pays Sud Charente.
- Approbation à l'unanimité pour passer la nouvelle convention du projet « Mémoire de nos villages » avec l'association Ch'a Rente par les Oreilles au lieu de « Patrimoine en Blanzacais »
- Rejet à l'unanimité du projet de convention à passer pour un sentier de randonnée initié par COTEAUX-DU-BLANZACAIS, mais la commune ne s'oppose pas au passe des utilisateurs sur les chemins.
- Approbation à l'unanimité pour maintenir le taux des impôts locaux 2023 identiques à ceux de 2022 à savoir :
  - TH ( taxe d'habitation des résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale) : 8,00 %
  - TFB (taxe foncière bâtie) : 38,52 %
  - TFNB (taxe foncière non bâtie) : 32,35 %
- Approbation à l'unanimité du budget général 2023, qui s'équilibre à :
  - 1 267 287,58 € en fonctionnement
  - 1 019 188,58 € en investissement

- Approbation à l'unanimité du budget annexe du lotissement 2023, qui s'équilibre à :
  - 170 165,45 € en fonctionnement
  - 149 199,00 € en investissement
- Approbation à l'unanimité du projet de règlement intérieur de l'aire de camping-cars.
- Questions et information diverses :
  - Aire de camping-cars :  
Monsieur Philippe VERGNION fait le point, à l'aide d'une vidéo, sur l'avancement des travaux d'aménagement de l'aire de camping-cars. L'ouverture est prévue courant avril 2023.
  - Construction CetteFamille :  
L'acte définitif de vente du terrain à CETTE FAMILLE PATRIMOINE a été signé chez le notaire le 28 février. Les travaux devraient débuter prochainement.
  - Résidence Séniors :  
Le Maire présente une ébauche du projet qui pourrait être réalisé si notre site était retenu.
  - Entretien des cimetières  
Deux hypothèses sont à l'étude. Ensemencer l'ensemble des cimetières et en faire réaliser l'entretien par une entreprise extérieure ou bien faire « végétaliser » les cimetières par une entreprise spécialisée (avec matériaux et essences pour pousses extra-lentes)

En Mairie le 29 Mars 2023,  
Le Maire, Guy DECELLE

